



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

10 décembre 2025

Le Vérificateur général de l'Ontario rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations d'audit après deux ans et après cinq ans

(Toronto) – La vérificatrice générale, Mme Shelley Spence, a publié les rapports de suivi de 2025 de son Bureau, qui décrivent les progrès réalisés par les ministères, les organismes provinciaux, les organismes de réglementation et les entités du secteur parapublic dans la mise en œuvre des recommandations.

Les résultats comprennent les progrès réalisés après deux ans à l'égard des recommandations formulées dans le *Rapport annuel 2023* et les rapports spéciaux, et après cinq ans pour les recommandations du *Rapport annuel 2020*, et fournissent à l'Assemblée législative et aux Ontariens une mise à jour concernant les améliorations apportées et les domaines où il reste du travail à faire.

Résultats du suivi après deux ans (*Rapport annuel 2023* et rapports spéciaux de 2023)

Pour l'ensemble des audits de 2023, les organismes ont pleinement mis en œuvre 31 % des mesures recommandées. Il a été constaté que 40 % des mesures sont en voie de mise en œuvre et que, pour 17 % des mesures, les entités concernées ont fait peu ou pas de progrès. En outre, 6 % des mesures ne seront pas mises en œuvre par les organismes visés, et 5 % des mesures ne s'appliquent plus.

Rapports de suivi pour le *Rapport annuel 2023* et les rapports spéciaux

- Les comptes publics de la province de l'Ontario
- Formation des conducteurs et examen de conduite
- Services d'urgence
- Hôpitaux du Nord de l'Ontario : Prestation rapide de soins axés sur le patient
- Foyers de soins de longue durée : prestation de soins axés sur les résidents
- Gestion des ressources en agrégats
- Palais des congrès du Toronto métropolitain et Centre des congrès d'Ottawa
- Santé publique Ontario (SPO)
- Centres des sciences
- Sécurité et exploitation des systèmes de TI
- Programmes de soutien du tourisme
- Conseil de l'industrie du tourisme de l'Ontario (CITO)
- Université York – Opérations et immobilisations
- Rapport spécial sur les changements apportés à la ceinture de verdure
- Ce qui peut être mesuré peut être géré : Mesure du rendement, évaluation des programmes et rapports annuels des ministères

Résultats du suivi après cinq ans (audits de 2020)

Pour l'ensemble des audits de 2020, les organismes ont pleinement mis en œuvre 70 % des mesures recommandées, 15 % des mesures sont en voie de mise en œuvre, il n'y a eu que peu de progrès, voire aucun, en ce qui concerne 4 % des mesures, et 11 % de nos recommandations ne seront pas mises en œuvre par les organismes concernés.

Le rapport de suivi après cinq ans contient des mises à jour sur les audits suivants effectués en 2020

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO)
Gestion et sécurité du sang
Élaboration, mise en œuvre et prestation du curriculum
Affaires autochtones de l'Ontario
Systèmes de technologie de l'information (TI) et de cybersécurité à l'agence Metrolinx
Fonctionnement et gouvernance de l'agence Metrolinx
Services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle
Soins virtuels : Utilisation des technologies de communication pour les soins aux patients
L'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario
Surveillance des condominiums en Ontario
Office de la sécurité des installations électriques
Office de réglementation des maisons de retraite
Musées et galeries d'art : Musée des beaux-arts de l'Ontario, Musée royal de l'Ontario et Collection McMichael d'art canadien
Élaboration d'analyses de rentabilisation dans la fonction publique de l'Ontario

Des détails supplémentaires sont disponibles sur le site Web du Bureau du vérificateur général de l'Ontario, à l'adresse www.auditor.on.ca.

– 30 –

Renseignements pour les médias : Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Courriel : media@auditor.on.ca

Téléphone : 416-504-1981